



AU CONSEIL GENERAL DE
CHAVANNES-DES-BOIS

Préavis municipal 3/2018 relatif au prolongement du financement de la ligne de bus « U » pour l'horaire 2019 à hauteur de CHF 85'300.-

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Petit historique

Le soir du 22 juin 2015, le législatif de notre commune a autorisé la Municipalité de mettre au budget un montant annuel de CHF 150'000.- pour la période 2016-2018 afin de financer le démarrage d'une nouvelle ligne de transport régional U entre Chavannes-des-Bois et Versoix.

La ligne a démarré officiellement le 14 décembre 2015 avec une desserte du lundi au vendredi par 16 paires de courses ainsi que par 14.5 paires de courses le samedi.

Avec un total annuel de plus de 70'000 personnes transportées (montées) pendant la première année, le résultat était déjà à la hauteur des attentes pour l'horaire 2016.

Suite à la demande de la Commune de Collex-Bossy, une nouvelle convention a été signée en septembre 2016 prolongeant ainsi le tracé de la ligne U jusqu'à Bossy pour l'horaire 2017, avec désormais 20 paires de courses du lundi au vendredi et en maintenant le nombre de courses le samedi.

En incluant les élèves Collex-Bossiotes (ex-ligne 83) et en améliorant la synchronisation avec les trains à la gare de Versoix, la ligne gagne progressivement en qualité et utilité avec plus de 147'000 personnes transportées pour l'horaire 2017.

Situation octobre 2018

Avec une course de plus pour l'horaire 2018, la ligne atteint actuellement une fréquentation d'environ 15'000 montées par mois, soit environ 180'000 pour l'année en cours. Au niveau de l'arrêt à Chavannes-des-Bois, on constate 10'094 montées pour le premier semestre 2018 contre 9'435 pour la ligne 813. Les deux lignes ont donc trouvé leur public respectif.

La hausse progressive de la fréquentation se fait également noter au niveau du taux de couverture des charges non-couvertes de la ligne. Selon les estimations des TPG, le taux devrait atteindre 20.94% en décembre 2018. Ce chiffre n'est pas anodin, car le seuil des 20% représente un facteur clé pour que les cantons de Genève et de Vaud reprennent totalement le financement de la ligne après la phase de test de trois ans.

Or, les communes liées à la ligne U ont été informées au début juillet de cette année que le canton de Genève veut « prolonger d'un an tous les contrats de prestations 2015-2018 en vigueur liés aux opérateurs de transports publics à Genève, de manière à ce que les futurs contrats de prestations soient calés sur l'horizon de mise en exploitation du Léman Express en décembre 2019 et conformes au Plan d'action des transports collectifs couvrant la période 2020-2024 ». En d'autres termes, le canton demande aux communes liées à la ligne U de prolonger leur financement pour l'horaire 2019 (il en va de même pour les lignes 35 et B). Deux courriers des trois communes concernées s'opposant à cette demande, notamment en raison d'une augmentation constante de la fréquentation et d'un dépassement prévisible des 20% de couverture des charges n'ont malheureusement pas pu débloquer la situation. Lors d'une réunion début octobre entre le Conseiller d'Etat genevois en charge des transports publics et les représentants des communes de la rive droite plus Chavannes-des-Bois, une proposition acceptable a finalement été faite aux trois communes.

Proposition horaire 2019/2020

En contrepartie d'un prolongement du financement par les communes pour l'horaire 2019, le canton de Genève s'est engagé à reprendre définitivement la ligne dès mi-décembre 2019. Suivant sa planification pour atteindre un rabattement systématique des lignes TPG aux gares à une cadence de 30 minutes, il a également décidé de financer neuf paires de courses supplémentaires à partir de décembre 2018 et un nombre de courses conséquent en soirée ainsi que le weekend à l'horizon de décembre 2019 (34 paires de courses pendant la semaine, 25 le samedi et 19 le dimanche). Le canton de Genève s'est aussi dit prêt à réanalyser les zones tarifaires le long du tracé de la ligne U et notamment la proposition d'un arrêt à cheval zone 88/90 à Chavannes-des-Bois.

Ces divers éléments figurent soit dans la présentation donnée par le canton début octobre soit dans la convention entre les communes et les TPG pour l'horaire 2019. Un courrier des communes de la rive droite du courant octobre demande également une confirmation écrite du Conseiller d'Etat genevois.

En ce qui concerne la reprise de la partie vaudoise de la ligne U et suite à un courrier de la Municipalité à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) du 19 octobre, la Municipalité espère également obtenir une réponse par écrit avant la séance du Conseil le 12 novembre. Selon des échanges de courriels et par téléphone à ce jour, la Municipalité est confiante que la DGMR reprendra le financement dès mi-décembre 2019 en vertu d'un accord entre cantons pour les lignes intercantionales.

Tracé et arrêts

Voir plan en annexe

Horaires

Voir annexe

Coûts

Sur la base d'une proposition des TPG dans la convention pour l'horaire 2019, les frais d'exploitation pour la ligne U sont évalués à CHF 1'131'149.- et les produits à CHF 230'325.-.

	Communes	Canton de Genève
Km annuel :	108'219.77	89'980.46
Répartition coûts en CHF:	492'399.97	409'411.10
Montées (estimation)	201'746	
Taux de couverture (estimation)	20.36%	

Financement

Le coût d'exploitation non couvert de CHF 492'399.97 pour l'horaire 2019 est pris forfaitairement en charge selon une clé de répartition déjà utilisée pour les années 2017 et 2018. Il s'agit de montants plafonds :

- 62,39 % par la Ville de Versoix, CHF 307'208.-
- **19,21 % par la Commune de Chavannes-des-Bois, CHF 94'590.-**
- 18,40 % par la Commune de Collex-Bossy, CHF 90'602.-

La légère réduction de la contribution annuelle pour les trois communes par rapport à l'horaire 2018 (voir tableau ci-dessous) s'explique principalement par une fréquentation de la ligne en constante hausse ainsi que par l'offre retenue pour la sous-traitance de la ligne U.

Selon un accord entre Chavannes-des-Bois et la Région de Nyon, la commune aura droit à une **subvention supplémentaire de CHF 9'302.40** pour 2019. **Le montant effectif pour Chavannes-des-Bois en 2019 s'élèvera donc à max. CHF 85'287.60.**

Pour comparaison, voici les chiffres respectifs pour les trois premières années d'exploitation :

	Versoix	Collex-Bossy	Chavannes-des-Bois
Horaire 2016 (en CHF)	350'000.-	-	135'000.- (150'000 – 15'000 subvention)
2017	336'140.-	99'159.-	93'139.20 (103'488 – 10'348.80)
2018	336'140.-	99'159.-	93'139.20 (103'488 – 10'348.80)

Sur la base de ces données, la commune aura finalement dépensé CHF 406'566.- pour les horaires 2016 à 2019 alors que le préavis initial autorisait la Municipalité à mettre au budget un total de CHF 450'000 pour les années 2016-2018.

Conclusion

En conclusion, la Municipalité est convaincue qu'il est malheureusement nécessaire de faire un dernier pas pour assurer la desserte de la commune jusqu'à la reprise définitive de la ligne par les deux cantons le 15 décembre 2019. Elle estime que l'ajout progressif de 34 paires de courses hebdomadaires à l'horizon 2020 augmentera fortement l'attrait de la ligne U pour les habitants de la commune et que cet aspect justifie la dépense en 2019. La Municipalité attend également qu'une solution puisse être trouvée pour réduire le nombre de zones tarifaires en direction de Genève.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

le Conseil général de Chavannes-des-Bois

Vu le préavis municipal 3/2018
Où le rapport de la Commission des finances
Attendu que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

d'autoriser la Municipalité à prolonger le financement de la ligne de bus U pour l'horaire 2019 à hauteur de CHF 85'300.-.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 octobre 2018

MUNICIPALITE DE CHAVANNES-DES-BOIS

Le Syndic



Roberto Dotta

La Secrétaire



Laura Jacot

Annexes :

- Tracé et arrêts de la ligne U
- Projet horaire 2019